

ni: Aspect sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique au sud du Sahara / par l'Institut International africain; ss dir. de Daryll Forde --- Paris: UNESCO, 1956. - (coll. Evolution technique et tensions sociales)

presque dire « traditionnels » de la vie sociale, dans lesquels l'action revendicative ne peut plus guère s'exercer.

Nous nous bornerons à ces quelques exemples. Ils suffisent à montrer l'importance d'une enquête préliminaire par questionnaires, même si on ne peut l'appuyer sur une méthode rigoureuse d'échantillonnage. Les publications qui sont actuellement en préparation montreront comment les résultats obtenus ont pu orienter de façon très féconde la recherche à tous les niveaux de l'étude sociologique urbaine. La formation d'une équipe d'enquêteurs rompus à cette discipline et la constitution d'échantillons très précis ont permis, dans les enquêtes ultérieures, de donner à cette méthode un rendement très supérieur.

PREMIERS RÉSULTATS DES ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES DANS LES CENTRES URBAINS DU SÉNÉGAL (L. MASSÉ)

ÉTUDE PAR QUESTIONNAIRE SUR DAKAR

Une étude par questionnaire a été menée sur la ville de Dakar par la section de sociologie, au début de l'année 1953, dans des conditions qui ont été précisées dans la partie méthodologique de l'exposé de P. Mercier.

Signalons simplement les questions posées présentant un intérêt plus direct pour une exploitation démographique :

1. *Homme interrogé* : âge, groupe ethnique, profession, religion, nombre de divorces, nombre de femmes actuelles, nombre d'enfants vivants, garçons et filles.
2. *Chaque femme* : âge, groupe ethnique, religion, profession, nombre d'enfants vivants, garçons et filles, de chacune des femmes de l'homme interrogé.

Les principaux éléments de la partie démographique de cette étude seront résumés ici, cette réserve étant maintenue que faute d'éléments plus nombreux et en raison des méthodes employées pour collecter les documents, il paraît plus prudent de rechercher ici des « indications de tendances » plutôt que des « données quantitatives extrapolables ».

Nombre de femmes selon l'âge.

Cette étude, comportant 1.231 questionnaires utilisés, concerne 156 non-musulmans et 1.075 musulmans.

A ces 1.231 hommes, correspond le nombre de femmes (en mariage légal, coutumier ou autre) indiqué au tableau I.

TABLEAU I.

Nombre de femmes	Nombre de cas	Total des femmes
<i>Groupe des non-musulmans</i>		
0	51	0
1	103	103
3	1	3
Non déclaré	1	?
TOTAL	156	106+?
<i>Groupe des musulmans</i>		
0	229	0
1	593	593
2	181	362
3	38	114
4	8	32
Non déclaré	26	?
TOTAL	1.075	1.101+?
TOTAL GÉNÉRAL	1.231	1.207+?

La structure par âge de la population masculine est donnée au tableau II.

TABLEAU II.

Age	Musulmans	Non-musulmans	Total	Pourcentage
0-15	0	0	0	0
15-19	14	9	23	2
20-24	78	21	99	8
25-29	227	31	258	21
30-34	197	24	221	18
35-39	156	23	179	14,5
40-44	144	17	161	13
45-49	105	22	127	10,5
50-...	153	9	162	13
Non déclaré	1	0	1	0
TOTAL	1.075	156	1.231	100

On compte au total 1.207 femmes et 27 cas où le nombre de femmes n'est pas déclaré; nous pouvons chercher à ventiler ces cas de manière proportionnelle, ce qui donne : 6 cas à 0 femme; 15 à 1; 5 à 2; 1 à 3; 0 à 4, soit, pour ces 27 cas, 28 femmes probables.

Aux 1.231 hommes, correspondent donc environ 1.235 femmes. Dans l'esprit de l'enquêteur, l'état adulte commence timidement dans le groupe 15-19 ans (2 %), augmente de 20 à 25 ans (8 %), pour devenir

(N)

O. R. S. I. O. M. Fonds Documentaire

N° : 02980 ex 1

10 JUL 1983

B

largement consacré de 25 à 30 ans (21 %); à partir de cet âge, la pyramide retrouve une disposition classique.

Voici maintenant une comparaison entre les âges des hommes et les âges des femmes qui leur correspondent, après élimination des célibataires (catégorie à zéro femme), et en divisant notre population en groupes ainsi définis : « non-musulmans » (tableau III), « musulmans monogames » (tableau IV), « musulmans bigames » (tableau V). Les polygames à plus de deux femmes n'ont pas été portés dans ces tableaux en raison de leur faible nombre.

TABLEAU III. Ages dans le groupe des non-musulmans.

Age	Hommes		Femmes	
	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
		%		%
0-15	0	0	0	0
15-19	3	3	13	12,5
20-24	3	3	21	20
25-29	21	20	24	23
30-34	20	19	12	11,5
35-39	17	16,5	16	15,5
40-44	14	13,5	8	7,5
45-49	20	19	6	6
50-...	6	6	1	1
Non déclaré	0	0	3	3
TOTAL.	104	100	104	100

TABLEAU IV. Ages dans le groupe des musulmans monogames.

Age	Hommes		Femmes	
	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
		%		%
0-15	0	0	0	0
15-19	2	0	61	10
20-24	14	2	207	35
25-29	128	22	149	25
30-34	135	23	70	12
35-39	102	17	50	8
40-44	77	13	29	5
45-50	61	10	14	2
50-...	75	13	11	2
Non déclaré	1	0	1	0
TOTAL.	595	100	595	100

Il est impossible de comparer les moyennes statistiques; les modes tombent dans le même groupe chez les hommes et chez les femmes (25-29 ans); les médianes tombent en 35-39 ans chez les hommes, et

en 25-29 ans chez les femmes; le premier quartile tombe en 25-29 ans chez les hommes et en 20-24 ans chez les femmes; le troisième quartile tombe à 45 ans chez les hommes et en 35-39 ans chez les femmes.

Le mode est de 30-35 ans chez les hommes et de 20-25 ans chez les femmes; la médiane tombe au-dessus de 35 ans pour les hommes et au-dessous de 30 ans pour les femmes; le premier quartile tombe en 30-35 ans pour les hommes et en 20-25 ans pour les femmes; le troisième quartile tombe en 40-45 ans pour les hommes et en 30-35 ans pour les femmes.

TABLEAU V. Ages dans le groupe des musulmans bigames.

Age	Homme		Première femme		Deuxième femme	
	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
		%		%		%
0-15	0	0	0	0	0	0
15-19	0	0	5	3	22	12
20-24	0	0	16	9	41	23
25-29	5	3	41	23	48	27
30-34	12	7	47	26	30	17
35-39	36	20	27	15	18	10
40-44	43	24	23	13	11	6
45-49	27	15	12	7	5	3
Non déclaré	0	0	0	0	0	0
TOTAL	178	100	178	100	178	100

Nous pouvons résumer le tableau V de la manière suivante :

TABLEAU VI.

Paramètre	Homme	Première femme	Deuxième femme
Mode	40-45	30-35	25-30
Médiane	40-45	30-35	25-30
Premier quartile	35-40	25-30	20-25
Troisième quartile	50-...	35-40	30-35

Conclusions. Les conclusions provisoires valables pour cette population d'enquêtés sont les suivantes :

1. Chez les non-musulmans mariés le décalage d'âge entre mari et femme est plus faible que dans les catégories de musulmans à une femme et à deux femmes.
2. Le décalage entre l'âge du mari et celui de la femme est sensiblement le même chez les musulmans monogames, et dans le complexe « homme - première femme » des musulmans bigames.
3. Mais les âges des hommes et des femmes sont plus élevés dans le complexe « homme - première femme » des musulmans bigames que chez les musulmans monogames.

4: L'âge des « deuxièmes femmes » des musulmans bigames est sensiblement le même que l'âge des « premières femmes » des musulmans monogames.

Nombre de femmes selon la catégorie socio-professionnelle.

Il faut conserver la distinction entre les musulmans (tableau VII) et les autres (tableau VIII) pour l'exploitation de ces données.

Non-musulmans. On notera que les pourcentages n'ont été donnés qu'à titre indicatif.

TABLEAU VII.

Catégorie	Célibataires		Mariés		Non déclarés et polyg. excep.		Total	
	Total	%	Total	%	Total	%	Nombre	%
Agriculteur, pêcheur	0	0	0	0	0	0	0	0
Mancœuvre, domestique	3	37,5	5	62,5	0	0	8	100
Ouvrier	14	30	32	66	2	4	47	100
Agent de maîtrise	0	0	3	100	0	0	3	100
Employé subalterne	22	38	36	62	0	0	58	100
Employé supérieur	3	30	7	70	0	0	10	100
Enseignement, santé, professions libérales	2	20	8	80	0	0	10	100
Commerce, transport	5	33	10	67	0	0	15	100
Autre, sans profession	2	40	3	60	0	0	5	100
TOTAL	51	33	103	66	2	1	156	100

Toute généralisation mise à part, nous pouvons relever les faits suivants :

Au total, nous avons : 33 % de célibataires, 66 % de mariés.

Or nous constatons que ces deux chiffres divisent nos catégories socio-professionnelles en deux groupes :

1. Un premier groupe où chaque catégorie présente un pourcentage plus élevé de célibataires et un pourcentage moins élevé de mariés; tels sont : les manœuvres et domestiques (37,5 et 62,5); les employés subalternes (38 et 62).
2. Un deuxième groupe où chaque catégorie présente un pourcentage moins élevé de célibataires et un pourcentage plus élevé de mariés; tels sont : les ouvriers (30 et 66); les agents de maîtrise (0 et 100); les employés supérieurs (30 et 70); la catégorie enseignement, santé, professions libérales (20 et 80).

A la limite nous trouvons les commerçants et transporteurs (33 et 67). Ces constatations ne peuvent prendre de valeur que par comparaison avec les résultats observés dans les groupes de musulmans (tableau VIII).

Musulmans. Voici les principales constatations qui peuvent être faites à propos du tableau VIII.

1. Le groupe des célibataires (zéro femme) forme 21,5 % du total; la représentation de ce groupe dans chaque catégorie est différente :
 - a) Très faible chez les agents de maîtrise (4,5 %), et les employés supérieurs (6 %);
 - b) Sous la moyenne dans les catégories agriculteur, pêcheur (18 %), manœuvre, domestique (20 %), ouvrier (20 %), enseignement, santé, professions libérales (19 %);
 - c) Au-dessus de la moyenne dans les catégories employé subalterne (26,5 %), commerce et transport (23 %), sans profession et autre (25 %).
2. Les monogames forment 55,5 % du total; ce groupe est relativement bien représenté dans toutes les catégories :
 - a) Inférieurs à cette moyenne sont les agents de maîtrise (36 %) et les commerçants et transporteurs (46 %).
 - b) Supérieurs à cette moyenne sont les agriculteurs, pêcheurs (57 %), les manœuvres et domestiques (60 %), les employés supérieurs (65 %) et la catégorie enseignement, santé, professions libérales (72 %).
 - c) A la moyenne, les ouvriers (55 %) et les employés subalternes (55,5 %).

TABLEAU VIII.

Catégorie	0 femme		1 femme		2 femmes		3 femmes		4 femmes		Non décl.		Total	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Nombre	%
Agriculteur														
pêcheur	5	18	16	57	5	18	1	3,5	1	3,5	0	0	28	100
Mancœuvre, domestique	25	20	75	60	13	10	1	1	0	0	11	9	125	100
Ouvrier	67	20	185	55	62	18,5	8	2,5	2	0,5	12	3,5	336	100
Agent de maîtrise	1	4,5	8	36	7	32	2	9	1	4,5	3	14	22	100
Employé subalterne	82	26,5	173	55,5	42	13,5	14	4,5	0	0	0	0	311	100
Employé supérieur	2	6	22	65	8	23	1	3	1	3	0	0	34	100
Enseignement, santé, professions libérales	10	19	39	72	4	7	0	0	1	2	0	0	54	100
Commerce, transport	33	23	67	46	32	22	11	7,5	2	1,5	0	0	145	100
Autre, sans profession	5	25	9	50	5	25	0	0	0	0	0	0	19	100
Non déclaré	0	0	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	1	100
TOTAL	230	21,5	595	55,5	178	16,5	38	3,5	8	0,5	26	2,5	1.075	100

Il ne faut pas oublier que les monogames constituent un mélange de monogames purs et de polygames en puissance.

3. Bloquons les polygames en un seul groupe, voici ce que nous observons : au total, ils forment 20,5 %; la catégorie la plus faible est : enseignement, santé, professions libérales, avec 9 %, ce qui est d'autant plus significatif que dans cette catégorie les mariés monogames forment 72 %; viennent ensuite les manœuvres et domestiques (11 %); puis les employés subalternes (18 %); puis les ouvriers (21,5 %) qui sont proches du pourcentage total; au-dessus de ce pourcentage, nous trouvons les agriculteurs, pêcheurs (25 %), les employés supérieurs (29 %), les commerçants et transporteurs (31 %), les agents de maîtrise (45,5 %).

Parmi ces polygames, on enregistre une tendance progressive selon le standing social, allant des manœuvres aux ouvriers et aux agents de maîtrise; une autre tendance progressive va des employés subalternes aux employés supérieurs; la catégorie enseignement, santé, professions libérales semble, au contraire, renoncer résolument à la polygamie.

4. Considérons les pourcentages de mariés au total, en joignant les monogames aux polygames : le pourcentage total est de 76 % contre 21,5 % de célibataires.

a) Sont au-dessous de ce pourcentage : les manœuvres et domestiques (71 %) et les employés subalternes (73,5 %).

b) Sont supérieurs à ce pourcentage : les ouvriers (76,5 %), les commerçants et transporteurs (77 %), la catégorie enseignement, santé, professions libérales (81 %), les agents de maîtrise (81,5 %), les agriculteurs et pêcheurs (82 %), enfin les employés supérieurs (94 %).

Il est intéressant de rapprocher ces constatations de celles déjà faites à propos des non-musulmans.

Nombre de femmes selon le niveau des études françaises du mari.

L'interprétation des tableaux obtenus en considérant la situation matrimoniale par rapport au niveau des études atteint dans l'âge scolaire est assez délicate; notons cependant une tendance relevée chez les musulmans concernant la polygamie : a) la polygamie est plus marquée dans les niveaux : « pas d'études françaises », « cours préparatoires », « cours élémentaires »; b) elle diminue dans les niveaux : « cours moyen », « études primaires supérieures », « études techniques et professionnelles », « études secondaires », « grandes écoles fédérales », « études supérieures ».

Nombre d'enfants par femme.

Les principaux tableaux obtenus ont été les suivants :

1. Concernant les musulmans seuls : nombre d'enfants de la famille, au total, en fonction du nombre de femmes, en distinguant les différentes catégories socio-professionnelles.

Ce tableau semble montrer un maximum de fécondité dans les foyers à une et deux femmes.

2. Concernant les musulmans seuls : nombre d'enfants de la première femme en fonction du nombre de femmes par foyer, en distinguant les différentes catégories socio-professionnelles.

Il est assez délicat de tirer parti de ce tableau, du moins dans le cadre des résultats de la présente enquête; les résultats seront exposés en détail dans une étude ultérieure.

3. Concernant les non-musulmans : nombre d'enfants en fonction de l'âge de la mère, en distinguant les différentes catégories socio-professionnelles.

Nous utiliserons l'ultime résultat de ce tableau ci-dessous.

Concernant les musulmans : nombre d'enfants de la première femme (la seule) des foyers monogames, de la première femme des foyers bigames, de la deuxième femme des foyers bigames, en fonction de l'âge de cette femme, en distinguant les différentes catégories socio-professionnelles; ci-dessous les résultats ultimes de ces tableaux sont utilisés.

Il semblerait intéressant de chercher l'influence de la polygamie sur le nombre moyen d'enfants par femme; il fallait reconvertir les tableaux ci-dessus pour qu'ils soient exprimés en nombre d'enfants au total; mais il fallait conserver la notion d'âge de la mère, et tenir compte de cet âge dans l'expression du tableau terminal; enfin, comme dans chaque subdivision obtenue en recoupant l'âge de la mère, par le

TABLEAU IX. Nombre moyen d'enfants par femme.

Age de la mère	Non-musulmans monogames	Musulmans monogames	Première femme des bigames	Deuxième femme des bigames
0-15	—	0,33	—	—
15-20	1,15	0,86	2,60	0,63
20-25	1,70	1,25	1,82	0,95
25-30	2,16	2,22	2,47	1,55
30-35	3,16	2,49	3,05	1,99
35-40	2,14	3,54	3,33	1,93
40-45	2,37	3,54	3,01	2,62
45-50	2,17	3,29	3,02	4,80
50-...	7,00	3,90	3,84	2,33
Non déclaré	2,34	6,00	—	—
TOTAL.	2,08	2,01	2,83	1,54

nombre d'enfants et par la situation matrimoniale (monogame, première femme d'un bigame, deuxième femme d'un bigame) le nombre de cas peut varier, il fallait retraduire les résultats en pourcentages. Telle est l'origine du tableau IX que nous allons examiner maintenant.

Un tel tableau doit être interprété avec prudence, en ne tenant pas compte des chiffres trop aberrants; cependant on peut noter la grande fécondité des premières femmes des musulmans bigames, que l'on doit opposer à la faible fécondité des deuxièmes femmes des musulmans bigames, et ceci à âge égal.

Musulmans et non-musulmans monogames semblent connaître à peu près la même fécondité, intermédiaire aux deux extrêmes rencontrés ci-dessus.

Ces faits doivent être notés, mais il serait dangereux de chercher à les expliquer. D'autres études analogues doivent être entreprises pour confirmer ou infirmer les conclusions d'une première enquête. C'est dans ce sens que nous avons entrepris des sondages socio-démographiques, dont le premier, réalisé sur la ville de Thiès, va être brièvement exposé ici, pour la partie méthodologique.

SONDAGE SUR LA VILLE DE THIÈS

Cette ville de 42.000 habitants, à 70 kilomètres à l'est de Dakar, déjà étudiée par un géographe de l'Institut français de l'Afrique noire, fut recensée en février et mars 1954.

Le recensement servant de base de sondage avait été bien préparé, bien dirigé, mené dans un but d'urbanisme, en dehors de toute préoccupation fiscale. Il comportait un plan divisant la ville en quartiers, secteurs et carrés numérotés. Les questions posées étaient les suivantes: nom, situation dans la famille, âge, sexe, profession, groupe ethnique, religion.

Tirage au sort.

Le tirage au sort fut effectué en suivant les conseils des spécialistes du sondage des Services statistiques de Paris et de Dakar.

Un certain nombre d'habitants avaient été codifiés comme « chefs de famille » dans les cahiers de recensement, ce sont: des hommes chefs de famille, des femmes chefs de famille, des célibataires hommes et femmes vivant isolément.

Mais en raison de certaines imprécisions dans la définition de la « situation de famille », quelques erreurs se glissent en particulier parmi les célibataires, surtout chez les femmes.

Cependant il y a avantage à interroger des « chefs de famille » plutôt que des « adultes » au sens général (comme on l'avait fait à Dakar), parce qu'à Thiès, les chefs de famille ont été recensés plus

sûrement que les autres adultes, et aussi parce qu'ils forment un élément plus stable.

1. Pour les *chefs de famille hommes*, nous employons un tirage systématique au septième, quartier par quartier, sauf dans deux « cités » construites selon un plan régulier où nous remplaçons le tirage systématique par un tirage aléatoire au septième.
2. Pour les *chefs de famille femmes*, moins nombreuses, nous employons un tirage systématique au cinquième, quartier par quartier (aucun cas dans les cités).
3. Pour les *célibataires isolés*, le tirage au sort est plus délicat: les points de repère de situation de famille ne permettent pas toujours de dégager cette strate du contexte sans de fréquentes erreurs; cependant, l'un des agents recenseurs, plus minutieux, avait porté sur les cahiers de recensement des indications de situation de famille plus précises: donc, nous décidons d'utiliser de préférence les secteurs recensés par cet agent, sous réserve d'une bonne distribution de ces secteurs:
 - a) Dans la plupart des quartiers, cet agent recenseur a fait environ un septième du travail dans des secteurs qui semblent représenter assez bien le quartier entier: nous prenons la totalité des célibataires recensés par cet agent;
 - b) Dans des quartiers, cet agent a fait entre un tiers et un quart du travail, le quartier étant homogène: nous effectuons un tirage systématique de la moitié des célibataires isolés que cet agent a recensés;
 - c) Dans deux quartiers, moins homogènes, nous estimons que cet agent recenseur n'a pas recensé des secteurs qui représentent ces quartiers entiers: nous effectuons au mieux un tirage systématique au septième de l'ensemble des cahiers de tous les agents recenseurs.

Ainsi nous obtenons un tirage au septième, quartier par quartier.

Recrutement et formation des enquêteurs.

Ceux-ci, qui devaient être payés, ont été sélectionnés et formés à Dakar par un court stage préalable, intensif, qui comportait: test psychologique, épreuve théorique de compréhension, et réalisation sur le terrain, dans la médina de Dakar, d'une sorte de sondage limité (qui nous a permis, en outre, de juger de la valeur du dispositif prévu pour Thiès: publicité, questionnaire, accueil des habitants, etc.).

Le questionnaire.

Le questionnaire « homme », plus complet que celui de Dakar, comporte notamment, pour la partie démographique, des questions concernant: a) pour l'homme lui-même, ses enfants adoptifs; b) pour

chacune de ses femmes, « date de début de cohabitation avec le mari », « nature du mariage », « nom, âge, sexe, date éventuelle de décès de tous les enfants nés vivants ».

Le questionnaire « femme », s'adressant aux femmes chefs de famille, est une refonte du questionnaire « homme », et comporte des questions concernant un mari éventuel, « ne résidant pas avec la femme ».

Préparation du terrain.

Une publicité très active a été mise en œuvre pour prévenir la population; tracts dans les entreprises, affiches, contacts avec les associations sportives et culturelles, avec les chefs de quartier, avec les autorités religieuses. Ce sont surtout les chefs de quartier et les autorités religieuses musulmanes qui ont joué le plus grand rôle dans la réussite de notre travail par leur influence directe sur la population.

Déroulement des opérations.

Commencé en novembre 1953, le travail d'enquête a progressé strate par strate et quartier par quartier.

A chaque enquêteur était remis une liste de personnes à interroger où étaient précisés : « nom, âge, groupe ethnique, profession, religion » et secteur d'habitat dans le quartier. Il a été rarement possible de préciser utilement le numéro du carré, car cette indication était généralement inexacte; de plus, la ville de Thiès, sauf quelques artères principales, ne comporte ni nom de rue, ni numéro de maison : faute de cette indication, les enquêteurs étaient obligés de se livrer à des recherches parfois fort longues pour retrouver la personne cherchée; les chefs de quartier ont été d'un grand secours pour aider à ces recherches.

Une fois les enquêtes terminées, l'enquêteur rapportait les questionnaires remplis qui étaient soumis à deux contrôles successifs.

Les contrôles.

Un premier contrôle immédiat était effectué par le secrétaire chargé d'enregistrer les rentrées; ce contrôle était destiné : a) à vérifier que le questionnaire était entièrement et lisiblement rempli; b) à préciser avec l'enquêteur les réponses insuffisantes ou ambiguës.

Un deuxième contrôle, ultérieur, était effectué dans un local différent par un sociologue aidé d'un secrétaire : ce deuxième contrôle était réalisé au moyen des cahiers de recensement et servait à s'assurer qu'il n'y avait pas eu d'erreur sur la personne interrogée; en effet, le nom peut prêter à confusion, l'âge peut être inexact, la profession peut changer, et la religion, même avec la précision de la secte, est un

critère assez vague; enfin, l'enquêteur peut être négligent dans sa recherche : toutes ces causes font qu'une personne peut être interrogée pour une autre.

Or l'expérience a prouvé qu'il existe un élément de certitude, la comparaison, dans le cahier de recensement et dans le questionnaire, du nom et de l'âge du (ou des) conjoint et des enfants de la personne interrogée.

En cas de doute ou d'erreur manifeste, l'enquêteur était renvoyé à la recherche du véritable enquêté autant de fois qu'il était nécessaire.

Résultat.

Dans l'ensemble, l'accueil de la population a été excellent et bien des gens nous ont reproché de ne pas les interroger; des notables ont été interrogés « en plus » par simple déférence.

On a ramené à Dakar 826 questionnaires, et voici le décompte des échecs :

Refus de répondre : 3, ce qui est évocateur.

Décédés : 9; absents : 42; en voyage : 47; retour au pays : 10;

Déménagés : 108;

Inconnus : 24; et introuvables : 107. Ces inconnus et introuvables ont fait l'objet d'un nouveau sondage mené par notre meilleur enquêteur; ils ont tous été retrouvés ou ventilés proportionnellement dans les autres catégories : absents, etc.

Après comparaison entre les données du sondage et celles du recensement sur les critères de profession, religion et groupe ethnique, un redressement a été opéré par tirage de nouvelles unités complémentaires.

UN ESSAI D'ENQUÊTE SUR LE NIVEAU DE VIE D'UNE POPULATION URBAINE, CELLE DE THIËS, SÉNÉGAL (Y. MERSADIER)

INTRODUCTION

Pendant le mois de mars 1954, l'Institut français d'Afrique noire a procédé à Thiès, ville située à 70 kilomètres à l'est de Dakar, à une enquête sur les conditions et le niveau de vie d'un certain nombre de familles africaines, quarante-cinq au total.

Le choix d'un si petit nombre de familles peut étonner. De telles enquêtes ont en effet d'habitude pour but principal de fournir une base au calcul des indices du coût de la vie, ou de déterminer les habitudes de consommation d'une population. Des données valables ne